

**DECISION DU MAIRE**  
**N° 2023-032**

**Objet : Avenant n°1 au marché de travaux de restructuration et d'extension de l'école élémentaire de Saint-Jean d'Arvey  
Lot 15 – Serrurerie et menuiseries extérieures – METALLERIE MAURIENNAISE**

**Le Maire de Saint Jean d'Arvey :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** la délibération du conseil municipal n°57/2020, en date du 10 septembre 2020, intervenue sur le fondement des dispositions du code général des collectivités territoriales, article L 2122-22 qui permet au conseil municipal de déléguer au maire un nombre de ses compétences et notamment :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 500.000 € (article L. 2122-22, 4° du CGCT)

Considérant que le montant initial et ses avenants du marché susvisé s'élevait à 179 014.68 € HT (214 817.62 € TTC),

Considérant que la modification des travaux relative à l'article 1.7.1. et l'article 1.9.2 du CCTP effectuée par l'entreprise METALLERIE MAURIENNAISE située 473 rue de l'arc, Zone Pontamafrey, 73300 TOUR EN MAURIENNE, entraîne une moins-value d'un montant total de 1174.79 € HT nécessitent de passer un avenant n°1 au marché initial,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : D'approuver et de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux de restructuration et d'extension de l'école élémentaire de Saint-Jean d'Arvey, lot 13 – serrurerie et menuiseries extérieures – METALLERIE MAURIENNAISE, pour une moins-value au montant du marché public de 1174.79.€ ht et de préciser que le montant TTC correspondant est de 1409.75 €.

**Article 2** : La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet et fera l'objet d'une information lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Fait à SAINT JEAN D'ARVEY, le 20 décembre 2023.

Le Maire, Christian BERTHOMIER

